

REGLEMENT DES STAGES

DU 6 au 17 JUILLET 2020 et du 20 au 31 JUILLET 2020

1 - LIEU DU STAGE

Le stage se déroule dans les locaux de l'école élémentaire du Polygone - Avenue Lieutaud à Toulon (quartier de la Mître)

2 - HORAIRES DU STAGE

Le stage a lieu du Lundi au Vendredi, de 9h00 à 17h30. Les horaires devront être impérativement respectés car les ateliers commencent à 9h15, et se terminent à 17h20. Le portail sera ouvert à 9h00, et sera refermé à 9h20, et de 17h30 à 17h40.

3 - REGLEMENT DU STAGE

L'acompte versé lors de l'inscription ne sera remboursé qu'en cas de force majeure. Le règlement de la totalité du stage est exigé le premier jour du stage, faute de quoi votre enfant ne pourra pas y participer, et l'acompte sera perdu. Tout stage commencé est dû dans son intégralité.

4 - REPAS DE MIDI ET GOUTER

Merci de donner à votre enfant un repas froid pour le midi, ainsi qu'un goûter pour l'après midi, chaque jour. Merci de signaler également si votre enfant présente des allergies.

5 - TENUE VESTIMENTAIRE

Prévoyez une tenue très pratique (short, débardeur, tennis, casquette) afin que votre enfant ne soit pas gêné pendant les activités. La danse se fera en chaussettes, prévoyez d'en mettre une paire dans le sac de votre enfant. N'oubliez pas une grande chemise ou un tablier pour les arts plastiques !!! **N'OUBLIEZ PAS DE MARQUER TOUTES LES AFFAIRES AU NOM DE L'ENFANT.**

6 - DISCIPLINE

Tout enfant qui aura une attitude agressive ou incorrecte, que ce soit envers ses camarades ou les intervenants sera expulsé du stage.

7 - PHOTOS

Vous autorisez l'association à prendre des photos de votre enfant durant ses activités, et à les publier sur son site.

8 - SPECTACLE DE FIN DE STAGE

Vous vous engagez à faire participer votre enfant au spectacle qui aura lieu le 17 Juillet à 18h pour le premier stage et le 31 Juillet à 18 h pour le second stage dans la cour de l'école élémentaire du Polygone et qui sera suivi d'un « pot amical » au cours duquel vous pourrez rencontrer les intervenants.

Nom.....

(Lu et approuvé)

ASSOCIATION DES PETITS PAS APRES L'ECOLE
Siège social : 86 Avenue Marcel Castié – 83000 TOULON –
Tél 04 94 42 90 80 ou 06 61 47 50 42
Siren : 503 776 056